

VELANGANNI Olivier

À l'attention des membres du comité

Commission d'expertise :**Projet n° 1 : Optimisation des créneaux horaires des gymnases**

Présents	BRIOT Hugo (Ccde Sélestat), SIEGEL Lionel (CC de Saverne), PAUTHIER Daniel (Académie Strasbourg), LECHNER Ludovic (Fondation VTT), TRAMIER Paul-André (Membre du CNOSF), WERDERER Christian (Cognitii) CERCIAT Michel (Cognitii) LEMBRE Stephanie (Région), GREWIS Alain (DRJSCS Alsace), GUEHL Rémi (DRJSCS Alsace), VELANGANNI Olivier (DRJSCS Alsace).
----------	---

Ordre du jour**Introduction par Alain Gréwis**

- Revue des différentes étapes du SRDS depuis juillet. Il sera livré au 1^{er} semestre 2016
- Revue de tous les projets et présentation des porteurs de projet

Animation de la séance

- Présentation par Cognitii du portail internet « Via Sport » (Projet n°7)
- Présentation par Cognitii des cahiers des charges du projet n°1

Objectif de la réunion : avoir un retour des experts sur le cahier des charges

- **Le portail Via Sport (Projet n°7)**

Ce portail internet constituerait pour les entités sportives (privées et publiques) et les usagers, le guichet unique des projets du SRDS. Ce portail sera dans un 1^{er} temps articulé sur la région Alsace selon les souhaits du SGARE (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes) mais avec la perspective de porter les projets sur la Grande Région ACAL (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine).

Le CROSA se positionne favorablement sur l'idée du portail et plus globalement sur la création d'une association qui aura pour mission le pilotage du SRDS.

Projet n° 1 : Optimisation des créneaux horaires des gymnases
--

Remarques concernant le projet :

- Monsieur PAUTHIER intervient en insistant sur le fait que proposer ce projet dans le seul cadre des gymnases est réducteur. L'éducation nationale a vocation à utiliser **pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive** une diversité importante d'équipements comme support à l'enseignement. Il y a un besoin de cohérence dans l'usage de l'ensemble des équipements. Ainsi ce projet du SRDS devrait s'étendre à l'ensemble des équipements d'un territoire et non se restreindre aux équipements sportifs type gymnases.
- Les professeurs d'EPS établissent leurs programmes en début d'année en termes d'activités sportives et également d'équipements sportifs à utiliser. Ainsi porter le projet de l'optimisation uniquement sur les gymnases peut être insatisfaisant.
- L'émergence de certaines pratiques « auto-organisées » peut être considérée comme une possibilité de revenus supplémentaires pour les propriétaires des équipements sportifs.
- On constate par endroits une utilisation insuffisante de créneaux par les clubs, et les gestionnaires n'optimisent pas toujours à 100 % les créneaux disponibles (en journée, WE et vacances). Il y a donc une marge de manœuvre de la part des propriétaires des équipements.
- La dotation financière des collectivités étant en baisse, les collectivités doivent réfléchir à de nouveaux modes de financement. En préalable, l'optimisation des créneaux horaires des équipements sportifs est un moyen non négligeable de parer aux difficultés de financement.

Discussions autour de plusieurs thématiques pendant la séance :

- « Les pratiquants auto-organisés » :
 - La question des pratiquants auto-organisés qui n'ont pas d'existence juridique est évoquée ; la sécurisation des pratiques sportives ou la responsabilité du propriétaire peut être engagée. .
 - le terme « auto-organisé » désigne une pratique libre. La 1^{ère} base pour inciter ces pratiquants libres à entrer dans le monde du sport fédéré est de leur proposer des créneaux libres dans les équipements sportifs.
 - Il faut prendre en compte tous les types de pratiquants : certains ne veulent pas faire partie de clubs mais veulent tout de même pratiquer. Créer une rencontre entre ce type de pratiquants et les clubs sportifs est incitée par l'optimisation des créneaux.
 - Un projet du SRDS co-piloté par la DRJSCS et le Conseil Régional doit être un outil d'ouverture à tous les usagers licenciés ou non.

- **les problématiques de l'enseignement de l'éducation physique et sportive:**
 - **dans les grands centres urbains un enseignant d'éducation physique et sportive perd parfois un temps important à accompagner ses élèves vers les équipements sportifs.**
 - Il est soumis à de nombreuses contraintes : l'emploi du temps (nouveau rythme scolaire, temps scolaire accordé au sport, choix des créneaux horaires par l'enseignant, etc.)
 - Une solution au problème de transport des élèves : dans les grands centres urbains, les élèves peuvent se déplacer en transport urbain. **Cette solution ne règle pas toutefois le problème de la durée du déplacement vers les équipements sportifs**

Conclusion de la commission

- L'entité test sera la Communauté de commune de la Région de Saverne.
- Une réunion est programmée entre le chef de ce projet (M. TRAMIER), la DRJSCS et la CC de la Région de Saverne à ce sujet, vendredi 18 décembre 2015.